

FICHE DE POSTE

Référent départemental des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL)

Référente départementale des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL)

<u>Poste</u>	<p>Référent-e départemental-e PIAL</p> <p>→ Poste ouvert aux enseignant-e-s spécialisé-e-s titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ou d'un certificat équivalent.</p> <p>Membre du service départemental de l'École inclusive (SDEI), le/la référent-e départemental-e PIAL est un-e enseignant-e spécialisé-e qui exerce ses activités sous l'autorité hiérarchique du directeur académique des services de l'éducation nationale et sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale - Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap (IEN-ASH) dont elle est la collaboratrice directe. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'IEN-ASH.</p>
<u>Missions</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider au diagnostic et à l'établissement des besoins pour chaque PIAL ; - Assurer le suivi des besoins des PIAL et tenir à jour les tableaux de bord au niveau départemental ; - Renseigner les enquêtes ministérielles, académiques, départementales ; - Participer à l'organisation administrative de la formation des personnels des PIAL, et notamment les AESH, les enseignants, les coordonnateurs PIAL, les AESH référents ; - Participer aux formations et aux groupes de travail mis en place par le SDEI, sous la responsabilité de l'IEN-ASH.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité.</p> <p>Rattachement au SDEI, situé à la DSDEN du Gers. Des déplacements dans un secteur géographique donné comprenant des écoles et des établissements du second degré (privés et publics) peuvent être nécessaires.</p> <p>Une autonomie dans la mise en œuvre de l'activité est accordée mais assortie du respect des échéances dans le cadre des orientations fixées. À la fin de chaque année scolaire, un rapport d'activité, articulé autour des différents champs de sa lettre de mission, sera rédigé et adressé à l'IEN-ASH.</p>
<u>Compétences et qualités requises</u>	<p><u>Un aspect essentiel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité à faire preuve d'empathie et de solides qualités en communication et en relations humaines. <p><u>Compétences générales attendues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoigner d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant les différents parcours de scolarisation, les aides humaines et matérielles possibles et l'accompagnement à la scolarisation des élèves en grande difficulté et en situation de handicap ;

	<ul style="list-style-type: none">- Être capable d'aider les personnels dans la mise en œuvre de parcours de formation des élèves en situation de handicap ;- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service ;- Se rendre disponible et réactif-ve afin de faire face aux éventuelles urgences ;- Connaître et respecter les contraintes de la communication institutionnelle, du circuit hiérarchique, savoir rendre compte, respecter la discrétion professionnelle ;- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires ;- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur, diaporama, bases de données, messagerie) et des outils académiques en usage.
<u>Personne à contacter</u>	Emmanuel SIMONET, IEN GERS NORD ASH, Service départemental de l'École inclusive du Gers sdei32@ac-toulouse.fr ou 05 67 76 51 58